

Guide à destination des parents

# Violences sexuelles faites aux enfants : *Prévenir, repérer, agir*



tours.fr

VILLE DE  
**TOURS**

# Pourquoi ces fiches ?

**Parler, plus encore pour un enfant, est un acte de courage.**

**Les enfants savent exprimer ce qui ne va pas : il faut les écouter et savoir entendre leurs mots pour agir et les protéger.**

Dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire (PEDT), la Ville de Tours affirme une ambition forte : reconnaître pleinement la place de l'enfant comme sujet à part entière, capable de s'exprimer, de penser et de participer à son environnement. Accompagner les enfants à prendre la parole, à dire et à s'exprimer en toute conscience constitue ainsi un enjeu éducatif majeur.

Parce qu'elle est en responsabilité des temps périscolaires et extrascolaires, la Ville considère ces espaces comme des temps éducatifs à part entière. Qu'ils soient organisés en régie directe ou confiés à des opérateurs habilités dans le cadre de marchés publics, ils participent pleinement à la construction et à l'épanouissement de l'enfant. À ce titre, la Ville se mobilise quotidiennement pour garantir la qualité de l'accueil et de la prise en charge sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant, et s'engage activement dans la prévention de toutes formes de violences.

La libération de la parole concernant les violences sexuelles faites aux enfants requiert un engagement collectif.

Apprendre que son enfant a subi, ou aurait pu subir, des violences sexuelles est un choc profond.

De nombreux parents décrivent un sentiment d'effondrement et d'impuissance. Pourtant, des réponses existent : des professionnels sont formés pour accompagner les enfants et leurs familles et soutenir les parcours de reconstruction.

Dans cette perspective, la Ville de Tours met à disposition des fiches repères et des ressources pour accompagner chacun face à ce sujet difficile. Ces fiches repères sont conçues pour vous aider à :



**Prévenir**



**Identifier**



**Agir**

## **Violences sexuelles faites aux enfants : de quoi parle-t-on ?**

**Les violences sexuelles faites aux enfants désignent toute situation dans laquelle un enfant se voit imposer des actes à caractère sexuel, quel que soit l'âge de l'auteur.**

Ces violences peuvent prendre diverses formes, avec ou sans contact physique. Les actes avec contact peuvent être : le fait de toucher des parties intimes (vulve, pénis, poitrine, fesses), des baisers sur la bouche ou sur les parties intimes, jusqu'à des rapports sexuels. Les actes sans contact peuvent être le voyeurisme (regarder le corps nu d'un enfant), l'exhibitionnisme ou encore l'exposition de l'enfant à des images ou contenus pornographiques.

L'agresseur n'a pas toujours recours à la violence physique. Il peut utiliser le jeu, la tromperie, les menaces, la peur ou d'autres formes de contrainte pour impliquer l'enfant et obtenir son silence.

Selon la loi française, toute relation sexuelle entre une personne majeure et un mineur de moins de 15 ans est un viol, de même que tout acte sexuel non consenti quel que soit l'âge de l'auteur et de la victime.

### **Sources :**

L'ensemble des éléments, conseils et informations contenus dans ces fiches s'appuie sur les dernières publications scientifiques disponibles, sur les consensus issus des travaux de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise), ainsi que sur les contributions et l'expérience des différents collectifs, associations et professionnels engagés dans la protection de l'enfance ainsi que sur le guide réalisé par la Ville de Paris.

# Fiche 1 : Prévenir *instaurer un climat de confiance et éduquer*

## **Pourquoi les enfants ne parlent-ils pas toujours ?**

**L'objectif est de donner à l'enfant les outils pour s'exprimer et se protéger au quotidien.**

Un enfant peut garder le silence parce qu'il craint de ne pas être cru, parce qu'il se sent coupable ou honteux, parce qu'il a peur d'être puni ou maltraité, parce qu'il veut protéger un proche ou encore parce qu'il n'a pas les mots pour expliquer ce qu'il a vécu. Les menaces et les paroles de l'agresseur – « c'est normal », « c'est parce que c'est toi », « n'en parle pas » – isolent l'enfant et l'enferment dans le silence. Les très jeunes enfants peuvent ne pas disposer du langage nécessaire pour parler de ce qu'ils ont vécu, ou ne pas comprendre que les actes de l'auteur constituent une violence, en particulier lorsque les violences sexuelles sont présentées comme un jeu.

**Le silence ne signifie jamais que les faits n'ont pas existé.**

- ▶ Favoriser la parole : Prendre le temps d'échanger régulièrement sur son quotidien et ses ressentis. Un enfant qui sait qu'il peut s'exprimer sans être jugé ou puni demandera plus facilement de l'aide
- ▶ Apprendre l'autonomie corporelle : Expliquez-lui dès le plus jeune âge que son corps lui appartient et que personne n'a le droit de le toucher sans son accord.
- ▶ Droit de dire non : Lui apprendre qu'il a le droit de dire «non», même à un adulte qu'il connaît ou aime bien.
- ▶ La règle des secrets : Lui apprendre la différence entre un «bon» secret (joyeux et temporaire, comme un cadeau) et un «mauvais» secret (qui fait peur ou rend triste), lequel doit toujours être raconté à un adulte de confiance.

# Fiche 2 : Repérer *les signes qui doivent alerter*

**Certains comportements sont fréquents chez les enfants victimes de violences sexuelles.**

Soyez attentif à tout changement soudain et inexpliqué, tout en respectant l'intimité de l'enfant.

- ▶ Changements de comportement : Tristesse inhabituelle, agressivité, repli sur soi, forte agitation ou apathie.
- ▶ Signes physiques et somatiques : Troubles du sommeil (cauchemars), changements alimentaires, maux de ventre ou de tête répétés, problèmes de peau.
- ▶ Comportements régressifs : Retour du pipi au lit, demande de la tétine, peur panique de se séparer ou de se rendre dans un lieu précis (école, centre de loisirs).
- ▶ Signes spécifiques : Refus de se déshabiller ou d'être lavé, jeux ou propos sexualisés inadaptés à son âge (masturbation fréquente, exhibition).

**En tant que parents, vous êtes les mieux placés pour repérer ces changements soudains et inexpliqués chez votre enfant.**



# Fiche 3 : Agir

## la posture à adopter en cas de révélation

**Les violences sexuelles sont de la responsabilité exclusive de l'agresseur.**

**Les parents ne peuvent pas tout prévoir ni tout empêcher, mais leur écoute et leur réaction peuvent faire une grande différence pour protéger un enfant.**

Si votre enfant se confie, votre réaction est essentielle pour sa reconstruction.

Votre rôle est d'écouter et de protéger votre enfant. Les enfants dont les parents sont souteneurs et protecteurs vont mieux plus rapidement.

► Rester calme et protecteur : Même si vous êtes sous le choc, gardez votre sang-froid pour sécuriser l'enfant.

► Écouter et croire : Dites-lui clairement : «Je te crois», «Ce n'est pas de ta faute» et «Tu as été courageux de me parler».

► Ne pas mener l'enquête : Évitez de multiplier les questions précises ou de chercher des détails. Cela pourrait fragiliser son futur témoignage devant la justice

| Les phrases à privilégier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Les phrases à éviter                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les questions ouvertes, comme :<br>J'ai remarqué que ton comportement avait changé.<br>Parfois, les enfants changent quand ils ont vécu quelque chose qui les a mis mal à l'aise, quand on les a obligés à faire quelque chose qu'ils ne voulaient pas...<br>Est-ce qu'il y a des choses qui te font très peur ou qui te font beaucoup de chagrin, te rendent triste ou qui te mettent en colère, dont tu voudrais me parler ?<br>Tu as le droit de me dire tout ce qui est important pour toi, je suis là pour toi. | Les questions fermées, les ordres et les formulations qui ajoutent de l'inquiétude, comme :<br>Tu as changé. Il t'est arrivé quelque chose ?<br>Qui t'a fait du mal ?<br>Dis-moi ce qui s'est passé.<br>Je te demande de tout me dire. |
| Merci de m'avoir parlé, c'était courageux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Ce n'est pas grave.                                                                                                                                                                                                                    |
| Tu as bien fait de me le dire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Je vais garder ton secret.                                                                                                                                                                                                             |
| Ce qui t'est arrivé n'est pas normal.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | On ne va rien dire à personne.                                                                                                                                                                                                         |
| Personne n'a le droit de te faire ça.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Tu es trop petit pour comprendre ce qui t'est arrivé.                                                                                                                                                                                  |
| Ce n'est pas de ta faute.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Cette personne est malade / elle ne voulait pas te faire de mal.                                                                                                                                                                       |
| La violence est interdite par la loi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Est-ce que tu as fait quelque chose pour que ça arrive ?                                                                                                                                                                               |
| Je vais faire ce qu'il faut pour te protéger.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Pourquoi tu n'as rien dit plus tôt ?                                                                                                                                                                                                   |
| Peux-tu m'expliquer ce qui s'est passé ? Que veux-tu me dire ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | C'est bien X qui t'a fait ça ? Il t'a touché là, n'est-ce pas ?                                                                                                                                                                        |

### Porter plainte

**Faites confiance aux professionnels qui recevront votre plainte : ils sauront vous guider et sont compétents pour recueillir la parole d'un enfant, même très jeune.**

L'enquête de police est prise en charge par des professionnels, psychologues, médecins et brigadiers formés au recueil de la parole des enfants. Ils utilisent des méthodes d'investigation adaptées à leur âge qui permettent de recueillir son témoignage sans l'influencer.

# Fiche 4 : Ressources

## *où trouver de l'aide?*

**Ne restez jamais seul face à vos doutes ou à une révélation.**

**Demander de l'aide n'est jamais un échec ou un signe de faiblesse : c'est un acte de protection et une démarche responsable pour accompagner au mieux votre enfant.**

### ► **Accompagnement psychologique et soutien aux parents :**

- À Tours, vous pouvez vous tourner vers la Maison des Adolescents (MDA 37) ou les Centres Médico-Psychologiques (CMP) pour enfants et adolescents.
- La Maison des droits de l'enfant de Touraine a pour vocation d'informer et orienter vers les professionnels qualifiés, les enfants, les jeunes et leurs familles, pour toute question relative à l'application de leurs droits, à travers des permanences d'accueil et d'écoute et d'assurer la promotion de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) auprès du public, à travers diverses manifestations.
- Pour toute demande d'informations ou questions, la ville a mis en place un email spécifique : [signalement-periscolaire@ville-tours.fr](mailto:signalement-periscolaire@ville-tours.fr)

### ► **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

À Tours, vous devez contacter les centres de PMI gérés par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (37) au sein des Maisons départementales de la solidarité (MDS).

### ► **Aide juridique et sociale:**

A Tours l'association France Victimes 37 (Aide aux Victimes 37), propose des juristes et des psychologues pour vous accompagner gratuitement dans vos démarches.

#### ► Santé et service social scolaire :

Les missions: les infirmiers scolaires, assistants sociaux et psychologues de l'Éducation nationale sont présents dans les écoles de Tours pour protéger les enfants et conseiller les parents.

#### ► Signalement et Urgences (National) :

- Le 119 (Allô Enfance en Danger) est le numéro national gratuit et disponible 24h/24, quel que soit votre lieu de résidence.
- La CRIP 37 : Cellule de recueil des informations préoccupantes au 02.47.31.43.30 ou [crip37@departement-touraine.fr](mailto:crip37@departement-touraine.fr)
- Justice : le dépôt de plainte s'effectue au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de Tours

## Liens utiles

### ► **Ministère de la santé et de la famille, campagne de communication autour des violences sexuelles :**

<https://solidarites.gouv.fr/campagne-de-lutte-contre-les-violences-sexuelles-faites-aux-enfants>

### ► **Programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR - Education nationale) :**

<https://www.education.gouv.fr/un-programme-ambitieux-eduquer-la-vie-affective-et-relationnelle-et-la-sexualite-416296>

## Quelques ressources pour les enfants

### ► **A partir de 2/3 ans :**

- C'est MON corps, de Mai Lan Chapiron, La Martinière Jeunesse
- Mon corps est un trésor, de Florence Dutruc-Rosset, Bayard Jeunesse
- Respecte mon corps, de Catherine Dolto et Colline Faure-Poirée

### ► **A partir de 6 ans :**

- [www.leloup.org](http://www.leloup.org) de Mai Lan Chapiron

### ► **A partir de 7 ans :**

- Le petit livre pour dire stop aux violences sexuelles faites aux enfants, de Gwenaëlle Boulet et Delphine Saulière, Bayard Jeunesse
- Le petit livre pour apprendre à dire NON !, de Dominique de Saint Mars et Serge Bloch, Bayard Jeunesse





La Ville de Tours s'est inspirée du guide réalisé par la Ville de Paris pour la création de ces fiches.

VILLE DE  
**TOURS**